



Formation musicale 2023

Programme

Introduction

Rappels

Comme tous les ans, les épreuves de FM reçoivent des petites modifications et précisions pour prendre en compte les retours envoyés par le terrain. Tout en vérifiant les acquis techniques, elles évoluent aussi progressivement vers une évaluation plus importante de l'autonomie, l'expérience artistique et la créativité... voire la création, la culture et les techniques musicales et la direction des ensembles musicaux pour le cycle 3.

En effet, la finalité de l'apprentissage n'étant pas l'accumulation d'acquis et l'évaluation de cette somme mais la création d'acquis et l'évaluation de la manière dont ils sont utilisés, la formation musicale ne doit pas être réduite aux seules notions de solfège (lecture, écoute, théorie, chant), qui serviraient à savoir seulement bien jouer d'un instrument (technique, déchiffrage, interprétation), mais doit guider l'apprenant à faire jaillir et développer des envies, et lui permettre de se construire, en inscrivant sa pratique dans une histoire, un répertoire, une organologie, une évolution, etc. et, plus largement, en l'ouvrant à l'improvisation, l'arrangement et la composition, le croisement des esthétiques et des disciplines, etc.

Contrôle continu

Le contrôle continu est une évaluation pédagogiquement très importante pour accompagner les élèves dans leur progression. Il doit, dans ce sens, s'effectuer tout au long de l'année, sur des notions plus ou moins élémentarisées et/ou des projets artistiques globaux.

Il doit évidemment être accompagné d'une évaluation continue, afin de lui donner toute sa valeur formative et différenciée, avec des autocorrections individuelles ou collectives et des exercices de remédiation personnalisés.

Le Schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture et de la Communication de 2008 insiste sur le fait que "sa prise en compte est impérative au moment de l'évaluation terminale et de manière majoritaire en 1er cycle."

C'est ainsi que la CMF incite ses écoles et centres d'exams à pratiquer le barème approximatif suivant :

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| • FC1 : CC 60% / CF 40% | CC : contrôle continu |
| • FC2 : CC 50% / CF 50% | CF : contrôle final |
| • FC3 : CC 40% / CF 60% | |

Les moyennes trimestrielles ou semestrielles des notes de contrôle continu doivent être remises avant les examens finaux, en même temps que l'inscription aux centres d'examen.

Annales

2010 à 2021

<https://www.cmf-musique.org/ressources-pedagogiques/pedagogie/>

Onglet formation musicale à gauche

2022

FC1 : https://www.dropbox.com/sh/l2x9f7fne16t8i4/AAD3v0B_iiBBfvhaSvHfhbALa?dl=0

FC2 : <https://www.dropbox.com/sh/nj43t82bjp42mpw/AABO9vrn5W-sYnR6y77FFrjXa?dl=0>

FC3 : <https://www.dropbox.com/sh/h4qcrk9zb8m4q9z/AADagLi2lGYdMP8SDDa0hopsa?dl=0>

Démarches

Cette année scolaire 2022-2023, la CMF proposera deux démarches pédagogiques pour les fins de cycle 1, 2 et 3 de formation musicale.

- La première sera basée sur un travail continu d'octobre à avril, à partir d'éléments envoyés régulièrement par la CMF, pour permettre à chaque élève de construire de manière évolutive et personnelle une restitution finale globale.

- La seconde sera basée sur le même modèle que les années antérieures, avec seulement des épreuves finales envoyées par la CMF en avril, mais dont le contenu sera issu des éléments envoyés régulièrement par la CMF. Cela pour permettre aux établissements et/ou professeurs qui ne travaillent pas encore en mode projet d'en appréhender le mécanisme et la pertinence, en ayant tout de même une proposition unique et commune en fin d'année. Ils pourront ainsi commencer à envisager cette démarche pédagogique pour les années futures.

Contenu des épreuves

FC1

Epreuves en autonomie données aux élèves **trois semaines** avant l'examen, déchiffrées avec le professeur (avec pistes de travail) puis travaillées à la maison. Éventuellement le professeur pourra vérifier en classe, dans le cours précédent l'examen, que tous les élèves ont compris les éléments principaux :

- Un chant (avec ou sans paroles) avec accompagnement fourni par la CMF (partition + fichier audio). Un questionnaire théorique sur le chant sera remis au jury, avec un protocole de notation et de mise en œuvre (commun à tous les centres).
- Deux lectures de rythmes courtes une en binaire et une en ternaire, avec accompagnements fournis par la CMF (partitions + fichiers audio avec tempo de travail et tempo final), comportant des passages à improviser et/ou à composer.

En option, le passage à composer peut être édité en audio et/ou sur partition.

Exemple de logiciels gratuits :

- éditeur de partition : [Muscore](#)
- éditeur audio : [Audacity](#)
- séquenceur : [Mulab](#)

Lecture de notes

- En clés de sol et fa (horizontale), lues normalement, slamé, recto tono ou chantées avec rythmes simples et accompagnement audio obligatoire (et aussi lors de la mise en loge).
- La lecture rapide, la lecture horizontale et la lecture en parcours doivent être évaluées en contrôle continu.

Trois chants avec paroles préparés dans l'année de trois esthétiques ou époques différentes (qui peuvent faire partie du projet artistique global de l'élève et/ou de la structure).

Ils sont définis et fournis par les structures qui mettent en place l'examen (établissement d'enseignement artistique, CMF départementale ou CMF régionale).

Ecoute globale

Une pièces/extraits courts d'esthétique ouverte comprenant :

- Une partie de questionnaire sensoriel
- Une partie de dépistages de fautes rythmiques, mélodiques et/ou mélodico-rythmiques
- Une partie de relevés rythmiques, mélodique et/ou mélodico-rythmique.

N'hésitez pas à reformuler les questions et à fournir des indications supplémentaires si vous vous apercevez que les élèves en ont besoin.

FC2

Épreuves en autonomie données aux élèves **trois semaines** avant l'examen, déchiffrées avec le professeur (avec pistes de travail) puis travaillées à la maison. Éventuellement le professeur pourra vérifier en classe, dans le cours précédent l'examen, que tous les élèves ont compris les éléments principaux :

- Un ou plusieurs chants d'esthétiques ou époques différentes (avec ou sans paroles) à une ou à deux voix (au choix en solo ou en duo), avec accompagnement fourni par la CMF (partition + fichier audio). Un questionnaire théorique sur le chant sera remis au jury, avec un protocole de notation (commun à tous les centres) et de mise en oeuvre.
- Deux lectures de rythmes une en binaire et une en ternaire, avec accompagnements fournis par la CMF (partitions + fichiers audio avec tempo de travail et tempo final), comportant des passages à improviser et/ou à composer, des passages en polyrythmie simple et des passages avec du rythme corporel, eurythmie, body rythme, etc. (= rythmes différents sur différentes parties du corps).
- Ouvrage de référence : Body Tap, Editions fuzeau / Toumback, Editions Lugdivine

Lecture de notes

- En clés de sol et fa (horizontale), parlée ou chantée avec des rythmes simples (relatifs au FC2) avec accompagnement audio obligatoire (et aussi lors de la mise en loge).
- La lecture rapide et la lecture horizontale, les parcours et les clés d'ut 3 et 4 doivent être évaluées en contrôle continu.

Ecoute globale

Une pièce/extraits courts d'esthétique ouverte comprenant :

- Une partie de questionnaire sensoriel
- Une partie de dépistages de fautes rythmiques, mélodiques et/ou mélodico-rythmiques
- Une partie de relevés rythmiques, mélodique et/ou mélodico-rythmique.

N'hésitez pas à reformuler les questions et à fournir des indications supplémentaires si vous vous apercevez que les élèves en ont besoin.

FC3

La FM en cycle 3 est ouverte à un public large et un apprentissage diversifié, en lien avec d'autres disciplines et notamment celles du Certificat régional de direction des sociétés musicales dont les titulaires peuvent valider directement les épreuves correspondantes (CRDSM) et inversement.

L'UV de FM peut ainsi s'obtenir en validant un tronc commun et : la discipline Relevé / écoute / restitution (FC3 traditionnel) ou aux moins deux disciplines complémentaires à choisir dans la catégorie Crédit et deux disciplines complémentaires à choisir la catégorie Culture et techniques musicales*.

Tronc commun centré sur les épreuves finales suivantes :

- Trois chants avec paroles préparés dans l'année d'esthétiques ou époques différentes et tirés au sort. Le candidat pourra se présenter, au choix, avec ou sans partition. (qui peuvent faire partie du projet artistique global de l'élève et/ou de la structure). Ils sont choisis par les candidats et envoyés au centre d'examen un mois avant pour la bonne préparation de l'épreuve.
- Culture musicale sous forme de questionnaire à choix multiples (CRDSM)
- Commentaire d'écoute (CRDSM)
- Les lectures de rythmes et de notes sont à évaluer de manière continue durant l'année

*Disciplines complémentaires à choisir dans les catégories suivantes et évaluées en contrôle continu (dossier et/ou épreuve) et/ou contrôle final.

Création

- Composition
- Composition par ordinateur, machines numériques et/ou machines analogiques
- Ecriture : Harmonie (CRDSM)/Contrepont
- Instrumentation (CRDSM)/Orchestration
- Improvisation idiomatique ou non idiomatique
- Arrangement

Culture et techniques musicales

- Acoustique musicale
- Analyse (CRDSM)
- Direction (CRDSM)
- Edition musicale
- Esthétique musicale
- Ethnomusicologie
- Gestion de projets (CRDSM)
- Histoire de la musique
- Iconographie musicale
- Organologie
- Régie (générale, lumière, son, plateau, montage, etc.)

Relevé / écoute / restitution (FC3 traditionnel)

- L'épreuve est présentée depuis 2022 sous forme de projet sur 3 mois à partir d'une pièce/extrait d'esthétique ou époque ouverte, intégrant du repiquage, recherche, théorie, création, improvisation, restitution avec des musiciens et/ou son propre montage audio, lecture chantée, théorie appliquée à la lecture chantée et entretien.